

ne représente qu'un minimum, elle continuera de s'appliquer jusqu'à ce que se présente une autre occasion de parler des affaires étrangères en général. Si nous réclamons ces assurances, c'est que nous sommes persuadés que le pays les réclame aussi.

La déclaration faite ce matin par le ministre me semble se ramener simplement à ceci. Les États-Unis, l'une des deux grandes puissances mondiales, viennent de s'installer au Moyen-Orient pour y combler un vide dont l'existence là-bas était incontestable. Les États-Unis doivent non seulement accepter le rôle de chef qui leur est dévolu dans le Moyen-Orient et prendre leurs responsabilités dans cette région, mais encore assurer, aux Nations Unies, ce même rôle direct.

Malheureusement, lorsqu'une nation accède au statut de puissance importante, sa ligne de conduite lui est dictée par ses propres intérêts. Pour que les États-Unis remplissent la mission que seuls ils peuvent remplir, il faudra, je pense, que les plus fortes pressions s'exercent sur Washington afin que nos espoirs se réalisent. Si les États-Unis ne savent pas s'acquitter de cette lourde responsabilité qui leur est en partie imposée et en partie acquise, il est incontestable que les Nations Unies seront détruites. La population des États-Unis est disposée, je pense, à prendre ses responsabilités, de sorte que, pour le moment du moins, je ne suis pas prêt à faire l'oraison funèbre des Nations Unies. Tout ne se passe pas comme nous aimerions, soit; bien des initiatives au succès desquelles nous tenions n'ont pas réussi, soit; mais on peut soutenir que depuis quelques semaines, les Nations Unies ont remporté un succès éclatant dans un domaine très important. Lorsque le Royaume-Uni s'est cru moralement obligé, même s'il estimait que ses intérêts essentiels étaient en jeu, d'accepter une décision des Nations Unies, on a eu la preuve indubitable, à mon avis, que parmi les nations civilisées il y a au monde une force morale qu'il faut respecter et à laquelle il y a lieu d'obéir.

Dans le passé, les membres de notre groupe n'ont pas hésité, au besoin, à critiquer la politique étrangère britannique. La très sage décision qu'ont prise les dirigeants de la population britannique en acceptant la demande des Nations Unies nous inspire la plus grande admiration. Les hommes d'État britanniques ont prouvé qu'ils sont de calibre international au meilleur sens de cette expression. Il est possible, cependant, que les États-Unis, qui semblent vouloir se plier aux exigences des chefs arabes au Moyen-Orient, nous fassent perdre les avantages qu'aurait pu nous valoir l'initiative morale prise par le Royaume-Uni.

Qu'il soit bien entendu,—nous l'avons toujours déclaré clairement,—que nous appuyons le principe dont s'inspirent les Nations Unies

tout comme nous appuyons les Nations Unies elles-mêmes. Nous sommes convaincus qu'il faut choisir entre la sécurité collective et l'anéantissement collectif. Nous sommes convaincus que si nous détruisons la sécurité collective, la génération qui nous succédera ne pourra jamais parvenir à l'établir. Il nous faut donc nous attaquer à ce problème, dans la pleine mesure du possible, par l'entremise des Nations Unies.

En novembre dernier, j'ai exposé à la Chambre l'attitude de notre parti. Je n'ai pas un mot à retirer de ce que j'ai dit à cette occasion mais il convient peut-être que je définisse encore brièvement la politique que nous préconisons. Tout d'abord, avons-nous dit, l'action de la force de police des Nations Unies doit s'étendre, au besoin, non seulement aux frontières entre l'Égypte et Israël mais aussi aux frontières entre Israël et le Liban, la Syrie et la Jordanie car nous estimons que le maintien de la paix dans cette région est d'importance capitale. Nous avons demandé qu'un traité de paix soit conclu entre Israël et les États arabes, mais nous savons qu'il faut auparavant surmonter des difficultés extraordinaires. Nous sommes également convaincus que, malgré tous les embarras que peuvent nous causer certains personnages du Moyen-Orient et malgré toute la répugnance que nous pouvons éprouver pour leurs actes, il serait insensé de nous laisser détourner de la route où nous nous sommes engagés. Notre but doit être d'assurer un règlement dans cette région par la signature de traités de paix entre les pays opposés.

Notre troisième proposition portait qu'il faudrait trouver, par l'intermédiaire des Nations Unies, une solution au problème de Suez. Il faudrait en outre que cette solution fût acceptable pour tous les intéressés. Nous avons aussi réclamé le rétablissement et la réadaptation des réfugiés. Ceux d'entre nous qui ont pu visiter leurs camps se rendent compte, je l'ai déjà dit, des terribles conditions d'existence de ces gens. Ce sont des êtres humains et nous avons des obligations morales envers eux même si les Arabes leur font jouer le rôle de pions sur l'échiquier politique. Leur situation actuelle ne peut durer indéfiniment. Nous-mêmes, l'État d'Israël et, dans une certaine mesure, les pays arabes sommes tenus d'aider à la réadaptation de ces réfugiés.

On a également dit qu'on devrait élaborer un programme du genre de l'administration de la vallée du Tennessee pour remplacer dans la vallée du Nil le projet du barrage d'Aswan. A mon avis, M. Dulles a commis une grave erreur l'an dernier quand il a brutalement mis fin pour l'Égypte à tout